

*A.F.S.R. 33 est une entreprise individuelle travaillant conformément au Programme National de Formation mis en place par le Ministère des Transports en Juin 1991.*

*Ce programme amène chaque élève à suivre une formation la plus vaste possible afin de leur donner les meilleures chances sur la route pour baisser l'insécurité routière et aussi d'avoir le maximum de réussite à l'examen du permis de conduire.*

*De plus, l'école de conduite A.F.S.R. 33 met en place un matériel pédagogique innovant tel que :*

- *un simulateur de conduite (pour diminuer le stress et le risque des premières heures de conduite, pour conduire sur route enneigée, de nuit, par temps de brouillard !)*
- *un freinographe (freinage, souplesse de conduite...)*
- *une caméra embarquée (notamment lors des examens blancs) pour la formation pratique, ainsi que :*
- *les boîtiers de télécommande informatisés comme à l'examen au départ de chaque test de code.*

*Ceux-ci permettent de faire ressortir la progression, les résultats et les conseils personnalisés pour chaque élève.*

*A.F.S.R. 33 dispense les formations suivantes :*

- *formation traditionnelle et A.A.C (à partir de 16 ans) pour le permis B*
- *Brevet de Sécurité Routière (cyclo à partir de 14 ans)*

*A.F.S.R. 33, c'est aussi les formations aux risques routiers pour les entreprises dans le cadre de la prévention des risques professionnels (article L 230-2 du code du Travail).*

*Nous vous proposons :*

- *des audits comportementaux*
- *des formations théoriques sur votre site*
- *des formations sur circuits fermés à la circulation*

*N'hésitez pas à vous renseigner pour de plus amples renseignements.*

*M. Godeau et toute l'équipe pédagogique vous souhaite bonne route.*

## **FORMULE « Apprentissage Anticipé de la Conduite ».**

Cette formule comprend :

- ✓ Frais de dossier et d'inscription
- ✓ Livre de code et cahier d'exercices
- ✓ Livret d'apprentissage AAC
- ✓ Formation théorique illimitée (collectif)
- ✓ E-code
- ✓ 1 présentation ETG
- ✓ Evaluation de départ (individuel)
- ✓ 20 h de pratique dont 4 h sur simulateur (individuel)
- ✓ 2 R.V. pédagogiques (collectif)
- ✓ 6 théories de la pratique (collectif, 4 thèmes mini obligatoires)
- ✓ Freinage d'urgence avec freinographe (individuel)
- ✓ 1 formation accompagnateurs (facultatif)
- ✓ 1 présentation à l'épreuve pratique
- ✓ 1 sacoche de bienvenue offerte

*Formation **ECO-DRIVE**<sup>®</sup> incluse*

**Tarif : Nous consulter**

Paiement possible en 4 mensualités sans frais en espèces, chèques, CB.

*Un exemple de contrat peut vous être remis sur simple demande.*

Tarifs valables à partir du 01/09/2009.

## **HORAIRES DE FORMATION THEORIQUE :**

*Lundi au vendredi  
14 h – 19 h  
Mardi, Jeudi, Samedi  
10 h – 12 h*

*Les cours et tests de code commencent à chaque début d'heure. Il est inutile de prendre rendez-vous. Pour les Théories de la pratique, veuillez demander les dates à l'accueil*

## **HORAIRES DE FORMATION PRATIQUE :**

*Les heures pratiques et les évaluations de départ se font sur rendez-vous pris au secrétariat. Les disponibilités se font du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 8 h à 18 h.*

*Attention, afin d'éviter des perturbations dans le planning des enseignants, toute leçon non décommandée 2 jours ouvrés à l'avance sera considéré comme due.*

## **DELAIS DE PRESENTATION AUX EXAMENS :**

*Un délai administratif de 2 semaines entre chaque présentation aux examens est obligatoire.*

*Ces délais sont purement théoriques. L'école de conduite ne peut présenter les candidats qu'en fonction des examens qui lui sont attribués et des progrès de chacun.*

## **CONSTITUTION DES DOSSIERS DE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE**

- *Photocopie recto verso de la pièce d'identité du candidat (carte d'identité, passeport ou carte de séjour en cours de validité),*
- *Photocopie de l'attestation de recensement (16 ans),*
- *3 photographies d'identité officielles (noir et blanc ou couleur),*
- *Photocopie de l' ASSR 2 (obligatoire pour les candidats nés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1988),*
- *Lettre avenant de l'assurance automobile,*
- *Pour les mineurs, signature de l'autorisation parentale sur le dossier ainsi que la photocopie de la pièce d'identité du signataire et du justificatif de la tutelle (le cas échéant),*
- *Pour les mineurs, photocopie du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant).*

**Maintenant,  
vous avez au moins  
huit bonnes raisons  
pour venir chez nous**

**PRINCIPALES  
CARACTÉRISTIQUES  
CERTIFIÉES**

- 1**  
Documentation complète,  
claire et détaillée.
- 2**  
Interlocuteur formé à la qualité  
du service dans chaque  
auto-école.
- 3**  
Formation placée sous  
la responsabilité  
d'un moniteur superviseur.
- 4**  
Véhicules propres et entretenus.
- 5**  
Elargissement de l'éventail  
des situations d'apprentissage  
et sensibilisation à l'environnement.
- 6**  
Mise à disposition des  
appréciations pédagogiques réalisées  
par le Ministère des Transports.
- 7**  
Accompagnement  
des élèves aux examens.
- 8**  
Suivi permanent  
de la satisfaction de la clientèle.

Référence n° 88FDC  
QUALICERT - 191, Avenue Aristide Briand - 94237 Cachan Cedex

**Avec la certification Qualicert,  
nous avons choisi la qualité  
de services pour nos clients**